

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 mars 2009  
(convocation du 2 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Mars Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUCHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVET Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. GELLE Thierry à M. DUART Patrick  
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 25  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à cpter de 11 h 30  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne  
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter de 10 h 50  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. LAURENT Wanda  
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT J.Jacques jusqu'à 10h 10  
M. HURMIC Pierre à M. NOEL Marie-Claude jusqu'à 11 h 30  
M. MERCIER Michel à M. MOULINIER Maxime à cpter de 11 h 45  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Jean-Louis  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PIAZZA Arielle  
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. QUERON Robert à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent  
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique  
M. SENE Malick à Mme. FAORO Michèle  
M. TOUZEAU Jean à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30

#### **EXCUSEE :**

Mme HAYE Isabelle  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Gestion du Trafic - Utilisation par des opérateurs de service des données de trafic routier de la Communauté Urbaine - Conventions - Autorisations**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Pour faire fonctionner son système de gestion centralisé du trafic GERTRUDE, la Communauté Urbaine a mis en œuvre un recueil de données caractérisant en temps réel l'état du trafic.

L'évolution technologique actuelle a rendu possible la mise à disposition aux usagers de la route, de cartographies dynamiques présentant en temps réel, l'état de la circulation et des temps de parcours.

Ces données peuvent être transmises aux usagers directement sur un matériel embarqué à bord des véhicules, ou par radio ou encore par Internet.

Les opérateurs de service qui mettent à disposition ces informations recherchent des données de trafic routier en temps réel afin de calculer les temps de parcours d'une façon la plus exacte possible.

La mise à disposition de ce type d'information aux usagers de l'agglomération bordelaise présente de l'intérêt en terme de service public, car elle a pour effet d'éviter les usagers des zones où la circulation est très difficile et de les inciter à emprunter des secteurs moins surchargés.

Il peut en résulter un meilleur usage de la voirie, profitable à tous, y compris aux transports en commun.

Dans ces conditions, il est donc proposé de répondre favorablement aux demandes formulées par les Sociétés Trafficfirst, Autoroutes Trafic et GERTRUDE SAEM, ainsi qu'à d'autres qui le feraient ultérieurement, d'une façon non exclusive.

Le principe proposé est de mettre à la charge de ces Sociétés les adaptations logicielles nécessaires du Système de Gestion Centralisée du Trafic pour effectuer les transmissions des données de circulation routière, ainsi que les coûts d'acquisition des matériels nécessaires à cette mise à disposition. Ces coûts ont été estimés à 4 500 € par bénéficiaire du partenariat.

Pour la Société Autoroutes Trafic, propriétaire des droits d'utilisation des données des concessionnaires autoroutiers français, il est proposé de remplacer ce droit d'entrée par un échange de données. Ainsi, la Communauté Urbaine de Bordeaux pourra disposer gratuitement des données circulation concernant l'autoroute A10, du péage de Saint Selve à la rocade de l'agglomération.

Il est proposé de définir les obligations contractuelles de chacun dans une convention type identique pour toutes les Sociétés, à l'exception du point 4.2 qui fait l'objet d'une rédaction spécifique au partenariat d'échange des données avec la Société Autoroutes Trafic. Ces conventions n'entraînent aucun coût pour la Communauté Urbaine de Bordeaux.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Approuver la convention à conclure avec les Sociétés Trafficfirst, Autoroutes Trafic et GERTRUDE SAEM, et avec toute Société qui en fera la demande ultérieurement.
- Autoriser Monsieur le Président, à signer ces conventions et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 mars 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
25 MARS 2009  
  
PUBLIÉ LE : 1 AVRIL 2009

M. ALAIN DAVID

